



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2019-2020

G.I.C. Vallée de l'Escaut

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2019

FAISAN COMMUN

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Port :

N° Adhérent :

Commune(s)					
Ha de plaine					
Ha de bois					

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

entre le 01 octobre 2019 et le 30 novembre 2019 pour la poule

entre le 01 octobre 2019 et le 22 décembre 2019 pour le coq

pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares ou au moins 5 hectares de bois ou peupleraie

PGCA : Vallée de l'Escaut	Dimanches	Dates de report POULES	Dimanches	Dates de report COQS
	06/10/2019		06/10/2019	
	13/10/2019		13/10/2019	
	20/10/2019		20/10/2019	
	27/10/2019		27/10/2019	
Partie des communes de FRESNES/ESCAUT, CONDE/ESCAUT, QUAROUBLE, VICQ, CRESPIN, THIVENCELLE délimitée par le canal de l'Escaut, la rivière Hogueau, l'autoroute A2, la route départementale 50.			03/11/2019	
			10/11/2019	
			17/11/2019	
			24/11/2019	
			01/12/2019	
			08/12/2019	
			15/12/2019	
		22/12/2019		

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable
Cachet et signature:

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.